



SE RÉAPPROPRIER ENSEMBLE L'AVENIR DE NOTRE MONDE

ATTAC-LIÈGE

Trimestriel de liaison et d'information du groupe Attac-Liège (asbl) • n° 65 • novembre-décembre 2011

Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens

Belgique -Belgie
P.P.
40-49 LIÈGE X
P 204082



Frans Masreel

Assemblée générale

Pour de véritables services publics

Judi 24 novembre 2011 à 19 h 30

à Liège, rue du Beau-Mur, 48



Attac-Liège

Centre liégeois du Beau-Mur,
Rue du Beau Mur, 48
4030 Liège
Tél : 04 349 19 02
info@liege.attac.be
www.local.attac.org/liege
Permanence du lundi au
vendredi de 10 à 12 heures.

Cotisations

- 7,5 euros pour les étudiants, chômeurs, temps partiels, retraités (ou 1,25 euros/deux mois*)
- 15 euros pour les actifs ou 1,25 euros par mois*)
- 30 euros pour les associations (ou 2,5 euros par mois*)

Compte IBAN n°
BE70 0013 3246 2425

* si vous optez pour l'ordre permanent

Assemblée générale

Jeudi 24 novembre à 19h30

Pour de véritables services publics

avec Pierre Eyben et
François Schreuer

Deux séances de**ciné-club :**

avec des films primés
d'outre-Atlantique sur le
thème

«banques qui pillent»
(voir agenda)

Jeudi 17 novembre 19 h30
à la salle Gothot (20 Août)
Cleveland contre. Wall Street

Jeudi 15 décembre, 19 h30.
à la salle du CRIE, rue
Fusch, Jardin botanique
Inside Job

Effondrements en cascade, tourbillons d'indignation. Vous ne savez plus où donner de la tête ?

Trop d'informations qui se bousculent et se contredisent ?

Normal, encore que ces jours-ci les contradictions atteignent des sommets !

Acierie

Nous réembauchons, dit la direction d'ArcelorMittal, et le lendemain, Ah désolé, nous fermons toute la phase à chaud. Garder le froid ? Acheminer – à quel coût ? – la fonte laminée à traiter ? Comment ne pas comprendre la panique et l'amertume et la rancœur. Comme le disait Francis Gomez, il n'y a plus de cœur, et le portefeuille qui le remplace, il est ici et là, partout et nulle part. Le cynisme des déclarations des chefs d'industrie (devenus exécutants des groupes financiers) est écoeurant : la phase à chaud à Liège serait condamnée car «privée d'aval», c'est-à-dire de la phase à froid, ainsi condamnée anticipativement ; il ne peut être question de vendre à un repreneur, puisque cela créerait de la concurrence... Soutenons les travailleurs. Vivent les coopératives !⁽¹⁾

Banque

Di Rupo, malin, tenace, a réussi des miracles dans les équilibres institutionnels, mais nous savons de quoi ces accords sont l'augure ; les coupes claires dans les budgets sociaux sont annoncées. L'éclatement/effondrement de Dexia (avant-coureur d'un nouveau rebondissement dans la crise financière qui a commencé en 2007 ?) ne va pas arranger les finances publiques. Car il faut aujourd'hui que le bon peuple ait peur, donc on agite le monstre de la dette publique (en fait moins importante qu'il y a trente ans), l'horreur pire encore du déficit budgétaire qu'il faut, au plus tôt, juguler. Mauvaise gestion, vraiment ? Ou effet structurel prévisible de la répartition de la plus-value de plus en

plus au profit du capital (dividendes) et donc de moins au moins en faveur des travailleurs (salaires) ? S'y ajoutent les sauvetages répétés d'institutions financières privées. Privées, donc vouées à une recherche effrénée de ROE (return on equity, rendement sur fond propre) à deux chiffres, par des tours d'équilibriste au dessus du vide creusé par la spéculation (les bulles, c'est une vieille histoire inhérente au capitalisme, depuis le 18e siècle, elles sont juste de plus en plus complexes). Tours de passe-passe jusqu'à la catastrophe, l'appel au secours... l'endettement des pouvoirs publics. D'autant que ces derniers, par l'article 104 du Traité de Maastricht, confirmé, par l'article 123 du Traité de Lisbonne, se sont interdits tout recours à la banque centrale. Or certaines de ces banques aujourd'hui à nouveau en déroute, n'en déplaise à notre inamovible (?) ministre des finances, étaient bel et bien publiques, et particulièrement stables – Crédit communal, CGER, Crédit à l'Industrie... Dexia va-t-elle redevenir banque publique ? Ce serait bien la moindre des choses, et pas juste provisoirement pour la remettre en selle. Et il serait grand temps que les pouvoirs publics, et cela veut dire les citoyens, reprennent le contrôle du système monétaire (que l'argent serve à payer les salaires, les indemnités et les pensions, à faire tourner l'économie, pas à appauvrir la majorité par les mécanismes tordus de la spéculation), grand temps que nous revenions à une banque qui soit un véritable service public. (Une pétition en ce sens sera bientôt en ligne.)

«Gouvernance» et TTF

Le Parlement européen a voté les mesures d'austérité et de contrôle du budget des états membres proposées par la Commission et le Conseil européen, limitant ainsi les possibilités de politique sociale puisque le contrôle se fait en fonction de critères néolibéraux. Or voilà que, presque au même moment, Barroso propose une taxe sur les

(Voir <http://www.acierliege.be/2011/index.html>)

.../...

transactions financières (de 0,1% sur les actions et les obligations et de 0,01% sur les autres types de produits financiers échangés à l'intérieur des frontières de l'Union ?), appelée à tort taxe Tobin, puisque l'économiste visait la spéculation sur les devises. Mieux que rien, mais timide et conditionnel. Effet d'annonce pour détourner l'attention ? À l'occasion, les médias ont découvert l'existence d'ATTAC. Interview à la RTBF, intervention d'Henri Houben sur BEL-RTL (émission L'Essentiel, le vendredi 30 septembre 2011)

En Belgique (tant que ça existe), l'impôt sur le patrimoine immobilier est écarté par la majorité des négociateurs. Alternative ? Mais oui, réduire les dépenses (les allocations de chômage sont nommément visées), privatiser encore davantage. S'enfoncer dans la crise systémique.

Indignados

De partout en Europe, les Indignés ont convergé vers Bruxelles, invitant à un joyeux remue-ménages. Ils étaient 10 000 dans les rues de la capitale samedi 15 octobre. Voir le reportage d'Eric De Ruest <http://vimeo.com/30608888>. Ils étaient des centaines de milliers

dans plus de mille villes d'Europe. Dans le même temps, Wall Street (et des dizaines d'autres lieux symboliques dans des villes des Etats-Unis) est occupée, sur un mode pacifique et festif <http://occupywallst.org/>.

Rassemblement

Le 30 septembre et le 1er octobre se sont tenues à Londres des réunions internationales de coordination des luttes contre la dette prétexte à l'austérité. (Dans ces efforts de coordination internationale, notons le rôle joué par le CADTM.)

A un tout autre niveau, en vue des élections communales de l'année prochaine, s'est créée une 'coopérative politique Liège 2012' pour mener une réflexion sur des thèmes comme le logement, les finances communales, la mobilité, l'enseignement, l'aide sociale, touchant aussi au mouvement des villes en transition.

Quelques dates

Notre cycle 'Regard sur les politiques publiques' a commencé le 8 octobre, avec la fiscalité et va se poursuivre de mois en mois. Le groupe de lecture reprend le lundi 14 novembre avec la lecture du livre d'Henri Houben, La crise de trente ans, que l'auteur viendra

présenter. Des documentaires aussi, nous en montrons régulièrement, si possible avec débat. Ainsi 'Inside Job' le 15 décembre au CRIE, avec un ancien gérant d'agence bancaire.

Le jeudi 24 novembre, deux intervenants locaux, Pierre Eyben et François Schreuer, viendront nous parler de l'importance des services publics et du danger des partenariats public-privé.

Trop d'activités militantes qui se chevauchent ?

Oui, sans doute, c'est que l'urgence est là et que chaque association tente de contribuer à une prise de conscience plus large. Mais reconnaissons-le, souvent nous nous retrouvons entre convaincus et ne faisons guère que conforter nos certitudes.

Comment élargir ? C'est ici qu'il faut saluer l'immense travail effectué dans les interventions d'Attac-Liège à l'extérieur, en réponse à l'appel de groupes de citoyens de toutes compositions.

De partout le système craque et se fissure. Nous savons contre quoi il nous faut nous garder. Nous savons les chemins à prendre. Mais la route est longue, et le temps incertain.

Hissez-Haut ! Indignado !

*J'ai un fameux matelas
Et une tente quechua
Hisséo ! Merci Sarko !
J'ai pas choisi d'en arriver là,
C'est Pompidou qu'a choisi pour moi.*

REFRAIN :
*Tiens bon l'dollar et tiens bon l'euro
Hisséo ! Merci Sarko !
Austérité, plus de précarité,
On n'a même pas été consultés.*

*La dette c'est du racket,
Et personne s'inquiète
Hisséo ! Merci Sarko !
Les banquiers doivent s'faire du
mouron,
Les Indignés sont pas des moutons*

*Tiens bon l'dollar et tiens bon l'euro
Hisséo ! Merci Sarko !
Austérité, plus de précarité,
On n'a même pas été consultés.*

*Il paraît qu' dans les banques
L'argent coule à flot
Hisséo ! Merci Sarko !
Les indignés ne s'feront pas duper
Car tout ça c'est de la fausse monnaie.*

*Tiens bon l'dollar et tiens bon l'euro
Hisséo ! Merci Sarko !
Austérité, plus de précarité,
On n'a même pas été consultés.*

*Un jour je marcherai
Et j' monterai là-haut !
Hisséo ! Indignado !
A Bruxelles on sera des milliers,
La démocratie sera ravivée !*

*Tiens bon la barre et tiens bon le vent,
Hisséo ! Indignado !
En route pour la prospérité
N'en déplaise à tous ces financiers*

NUCLÉAIRE ? NON MERCI !

Michel Lecomte

La sortie du nucléaire est tout à fait possible, sans le moindre « retour à la bougie ». Elle passe en particulier par les économies d'énergie (isolation des bâtiments, chasse au gaspi, développement d'équipements moins énergivores...) et par un recours important aux énergies renouvelables (éolien, solaire, bois, hydraulique, biomasse, cogénération...).

Que vient faire ATTAC là-dedans ?

Sortir du nucléaire tout en sauvant le climat nécessite de réduire de moitié, au moins, la demande finale d'énergie. Ce n'est pas possible sans une remise en cause du productivisme et du profit. Cela implique la nationalisation sans indemnités du secteur énergétique. Electrabel a payé, en 2010, 35 mil-

lions d'euros d'impôts sur un bénéfice de 808 millions (un taux d'imposition de 4,33%). Plus fort : en 2008, l'entreprise avait retouché 94 millions de l'Etat. En 2009, elle payait à peine 0,04% d'impôt (un demi-million d'euros sur un bénéfice d'un demi-milliard). Tout cela grâce à l'ingénierie fiscale, alors que le taux de base de l'impôt des sociétés s'élève à 33,99%.

Les richesses accumulées doivent être transférées au secteur public. Lui seul peut mener une transition aux renouvelables qui soit socialement juste et écologiquement efficace.

La sortie du nucléaire est une mesure sociale : elle entraînera la création de plusieurs centaines de milliers d'emplois, non délocalisables et socialement utiles. Elle

permettra aussi une réelle indépendance énergétique du pays.



QUELQUES LIVRES DE CHEVET

Christine Pagnouille

La rentrée littéraire, ce sont des centaines de romans, mais la rentrée du livre politique, ce n'est pas triste non plus. La Foire organisée les 15 et 16 octobre était là pour en présenter certains.

Nous sommes signataires de la plate-forme de refus du marché transatlantique qui a été présentée par les deux auteurs d'un petit livre de synthèse *Le grand marché transatlantique. Les multinationales contre la démocratie* (préface de Jean-Luc Mélenchon), Ricardo Cherenti et Bruno Poncelet (éditions Bruno Leprince, 2011, 110 pages, et seulement 5 euros). Le livre complète le site <http://www.no-transat.be/>.

Olivier Starquit présentait son petit ouvrage *L'extinction des Lumières* (Préface de Jacques Généreux, Territoires de la mémoire, 2011, 139 pages, 7 euros). Un livre qui plonge au cœur de la question lancinante du fonctionnement démocratique « pourquoi diable des peuples éduqués et libres de choisir leur gouvernement ne votent-ils pas pour une autre voie

ou ne se soulèvent-ils pas contre des élus qui ne les « représentent pas », comme l'écrit Généreux). Nous en reparlerons.

Relevons deux autres ouvrages nettement plus volumineux et plus coûteux, mais le prix est encore trop bas pour en couvrir les frais.

Geoffrey Geuens, *La finance imaginaire. Anatomie du capitalisme financier : des « marchés financiers » à l'oligarchie* (Aden, 2011, 358 pages, 25 euros)

Les marchés s'inquiètent, il faut les rassurer. Les marchés s'affolent, il faut les reconforter. Qui sont-ils donc ? Geoffrey Geuens met des noms, des visages sur ces entités menaçantes. En vrai limier, il trace les réseaux et dessine les collusiones entre monde politique et économique. A lire comme un roman policier. Lecteurs fragiles s'abstenir.

Henri Houben, *La crise de trente ans. La fin du capitalisme ?* (Aden, 2011, 468 pages, 25 euros)

Ici nous plongeons dans la longue histoire d'une crise annoncée, remontant aux années 1970 et

montrant comment nous sommes passés de blocages en catastrophes ; comment les Etats-Unis ont essayé de résoudre ces tensions et contradictions en contournant le problème par l'endettement privé et parallèlement par les marchés financiers et la spéculation ; pour-quoi, aujourd'hui, avec la chute des marchés boursiers et immobiliers et l'absence de stratégies alternatives, nous sommes dans l'impasse.

La lecture d'un livre sur l'économie peut rebuter. Pourtant l'économie est la base pour comprendre le monde d'aujourd'hui. Sa dégustation est facilitée par quelques mots d'humour et de nombreux encadrés qui expliquent les concepts essentiels. Donc à acheter, emprunter, prêter, offrir, lire, faire lire.... À lire ensemble, aussi, à ATTAC-Liège : une première séance aura lieu au centre du Beau-Mur le lundi 13 décembre.

Aurélien Bernier,

Désobéissons à l'Union européenne, Editions Mille et Une Nuits, 2011, 4 euros

Avec ce titre interpellant, Aurélien Bernier nous propose de « reconquérir la souveraineté populaire par les urnes et par le droit ».

D'abord un constat : l'UE est avant tout une construction des puissances financières qui tiennent à conserver leur mainmise sur toutes les décisions qui sont et seront prises par les instances européennes. C'est un carcan juridique produisant des directives obligatoirement transformées en lois par les Etats, interdisant de mener des politiques de gauche et plaçant les Etats dans l'impossibilité de s'opposer à la Commission. Son but étant d'installer durablement le néolibéralisme.

Un chapitre nous retrace l'histoire de la construction européenne où nous pouvons constater que dès l'origine, cette idée était déjà présente chez Monnet, Schumann, De Gasperi et bien d'autres très liés aux milieux d'affaires. Depuis l'ouverture des archives américaines, on sait que la création de

l'Europe a été largement encouragée par les américains qui y voyaient, avec le plan Marshall, un moyen efficace d'endiguer l'avancée communiste en Europe. « *Nous sommes là bien loin de l'image d'Epinal d'une Europe forgée pour la paix et pour les peuples* ».

Donc, désobéir.

Comment ?

Quelques exemples convaincants de désobéissance européenne sont donnés avec comme première urgence la désobéissance à tous les textes organisant le démantèlement des services publics.

Bien sûr la France devra subir des sanctions, l'une d'elles étant une amende. Mais l'UE européenne n'a pas le droit de prélever celle-ci directement sur le budget national, aussi « *le refus de paiement est tout à fait possible* ».

L'auteur estime que « dans cette bataille avec les forces néolibérales, le soutien populaire sera absolument déterminant ». Il propose l'organisation de référendums après une « Conférence citoyenne des affaires européennes » à mettre en place avec des débats publics, des consultations diverses etc...

Quant à la monnaie unique, il rappelle que « le premier objectif de l'euro a été d'ôter tout pouvoir aux Etats en matière monétaire » et que la soi-disant « indépendance » de la BCE est « une supercherie : la BCE est totalement dépendante des politiques ultralibérales de l'UE et des marchés financiers ».

Nous sommes dans une situation d'hyper-urgence et il faut désobéir sans attendre, nous dit l'auteur.

La désobéissance européenne n'est pas un repli sur les frontières nationales mais l'exercice de la souveraineté populaire. Aurélien Bernier aborde également le choix entre désobéir ou sortir de l'UE. Il estime que « la désobéissance européenne est plus subversive qu'une sortie de l'Union car elle associe le courage de la rupture concrète, radicale et immédiate avec la perspective d'une puissante contamination idéologique. Deux choses que les ultralibéraux craignent plus que tout ».

En conclusion, l'auteur nous dit : « *Harcelons les partis, les syndicats, les associations, les intellectuels sur ces questions et ne les lâchons pas tant que nous n'aurons pas de réponse claire* » !
À bon entendeur, salut !

CHEMINOTS

Cinéma Le Parc le 22 septembre

Pour la rentrée associative, le cinéma Le Parc présentait le film documentaire *Cheminots* de Luc Joulé et Sébastien Jousse. À cette occasion Gérard Mordillat, réalisateur, écrivain et militant, était invité à débattre avec le public.

Le film nous plonge dans le quotidien des travailleurs du rail de 2006 à 2009. C'est à ce moment, en France, que petit à petit la privatisation s'est mise en place et nous en voyons les conséquences concrètes dans l'organisation et les conditions de travail, la sécurité et le confort des voyageurs.

Le processus de privatisation renommé, afin de paraître plus acceptable et plus moderne, « ouverture à la concurrence » commence de la

même façon dans tous les pays de l'UE où les services publics sont attaqués et détruits peu à peu : d'abord une fragmentation de l'entreprise par secteurs que l'on peut revendre au privé séparément sans faire trop de remous puisqu'ainsi on divise les travailleurs, ensuite la réorganisation du travail avec moins de personnel, moins de moyens et une pression plus grande sur ceux qui restent. On voit également une division et sectorisation des tâches qui est dévalorisante et démotivante pour les travailleurs.

Ce documentaire nous montre que malgré tout cela les cheminots restent attachés à ce métier qui bien que très éprouvant et souvent stressant est leur fierté.

Marianne Rathmès
Outre la perspective historique avec l'interview de Raymond Aubrac (résistant), les réalisateurs nous font partager, avec les cheminots regardant le film de Ken Loach *The Navigators*, la conviction qu'il faudra se battre pour conserver non seulement ce qui reste de nos acquis mais aussi nos valeurs les plus fondamentales.

Un petit bémol pour cette séance passionnante : le film ayant déjà été joué en avant-première le 12 septembre avec la présence des réalisateurs, la salle du Parc, ce 22 septembre était loin d'être remplie. Cependant, le débat entre Gérard Mordillat et le public a été vif et intéressant.

Une belle soirée !

Manifestation mondiale le 15 octobre 2011 à Bruxelles

Michel Lecomte

COMITES ACTION EUROPE Quelle EUROPE voulons nous?

La journée a commencé à 11 h. par le meeting des Comités action Europe. Une centaine de personnes se sont réunies dans un auditoire de l'ITHECS pour écouter six orateurs :

- **Felipe Van Keirsbilck**, secrétaire général de la Centrale Nationale des Employés (CNE)
- **Paul Lootens**, secrétaire fédéral de la Centrale générale (FGTB)
- **Guy Tordeur**, secrétaire fédéral CSC Bruxelles-Halle-Vilvoorde
- **Yiorgos Vassalos** membre de l'Initiative de solidarité à la Grèce
- **Carlos Lancharro Rodriguez** du mouvement des Indignés espagnols
- **Luis Casillas** de la centrale des Métallurgistes Wallonie Bruxelles (FGTB)

Tous nous ont répété leur volonté de lutter contre les attaques délibérées de l'UE contre la population. Au nom de la compétitivité, de la stabilité de l'Euro et du rembourse-

ment de la dette, les pays européens généralisent les plans d'austérité. Les risques pris par les financiers sont assumés par les populations. Les inégalités sociales se creusent encore plus.

Demain, avec le projet de "gouvernance économique européenne", ces politiques anti-sociales seront généralisées et permanentes. Les Etats qui ne les appliqueront pas encourront de lourdes sanctions financières, qui en Belgique pourraient excéder le milliard d'euros.

La Commission européenne recommande des mesures d'assainissement à la Belgique :

- Diminuer les dépenses publiques (d'au moins 2,5 milliards d'euros)
- Relever l'âge effectif de la retraite et durcir les critères de retraite anticipée
- Affaiblir le système de négociation et d'indexation des salaires
- Accroître la dégressivité des allocations de chômage et en restreindre la durée
- Augmenter la TVA

Le débat qui a suivi, auquel ont participé des membres d'ATTAC,

de la LCR, d'Ecolo, mais également des Indignés grecs venus à pied, des citoyens flamands et anglais, a mis en évidence la nécessité de mener des actions concertées, communes, synchrones et internationales à l'image de l'appel des Indignés ce 15 octobre.

Les Comités action Europe se donnent comme mission de faire le lien entre tous ces mouvements. Ils veulent également être le lieu où l'on va réfléchir afin de trouver de nouveaux moyens d'action susceptibles de dérouter l'adversaire.

Un appel sous forme de clin d'oeil a été lancé : il n'y a pas encore de Comité action Europe à Liège...

La musique et les cris de joie faisaient partie intégrante de ce flux humain anti-financier. J'ai quitté le cortège à la Bourse n'ayant été témoin d'aucune scène de débordement de quelque ordre que ce soit.

À Liège, nous travaillons avec les Indignés locaux, notamment pour une réponse décentralisée au sommet du G20 à Cannes les 3 et 4 novembre. Un Comité action Europe à renforcer !

CONFÉRENCE DE VICKY GOOSSENS ET MATEO ALALUF

Pauvreté, précarité, pensions - quelles alternatives ?

Le vendredi 9 septembre 2011 au Centre Culturel de Seraing

Christine Pagnouille

Une cinquantaine de personnes, dont des Sérésiniens, sont réunies pour écouter nos deux intervenants et participer au débat.

Vicky Goossens commence par brosser le tableau du chômage et de la précarité au travail en Belgique aujourd'hui.

L'ONEM recense officiellement plus d'un million trois cents mille demandeurs d'emploi. Or il est de moins en moins facile d'être reconnu comme tel et de le rester. Les contrôles ('activation') sont fréquents alors que l'on recense couramment 40 à 60 candidatures pour une seule offre. Par ailleurs beaucoup de travailleurs doivent aussi faire face à des conditions de

grande précarité, ballottés qu'ils sont d'intérim en CDD, ceci sans parler de ce qu'on appelle maintenant la souffrance au travail, indépendante du statut et du salaire.

Chômeurs, travailleurs et pensionnés doivent faire face à une situation d'appauvrissement constante, qui est le résultat de politiques concertées mises en place par l'Union européenne, le FMI et l'OCDE. Elles garantissent la libre circulation des capitaux et des marchandises, organisant ainsi la concurrence à l'intérieur des multinationales. Le changement dans la répartition du PIB entre revenus du capital et revenus du travail est éloquent : elle est passée de 30% / 70 % à 40% / 60% (60% dans les-

quels interviennent les plus gros salaires). La dette publique a augmenté suite à la crise financière (sauvetage des banques et recettes moindres), or elle est plafonnée par les traités européens, il faut donc privatiser et limiter les dépenses sociales. Mais voilà, ces mesures ne font que faire empirer la récession et ramener la crise financière puisque les ménages ont de moins en moins pour vivre.

Ce qui augmente par contre, ce sont les aides aux entreprises : sur 94 milliards de recettes fiscales, les entreprises n'en paient que 11, le reste vient de taxes à la consommation comme la TVA et l'IPP (impôt sur les personnes physiques).

.../...

CONFÉRENCE DE VICKY GOOSSENS ET MATEO ALALUF

Mateo Alaluf souligne que le problème le plus urgent n'est pas tant le chômage que la précarité de l'emploi, qui touche surtout les travailleuses. La dégradation du statut des travailleurs et des conditions de travail a des conséquences sur leur santé, qui s'accompagne d'un moindre recours aux soins de santé par manque de moyen financier. Nous remarquons par ailleurs que le taux de remplacement, c'est-à-dire la somme reçue par rapport au salaire est passée de 1980 et 2008 de 36 à 33 % pour les pensions et de 47,8% à 23% pour le chômage.

Quant aux personnes âgées sans revenus, elles dépendent de la GRAPPA (garantie de revenus pour personnes âgées), ce qui veut dire 900 ou 600 euros.

Les prévisions alarmistes sur l'impossibilité à terme de payer les pensions par répartition se base sur la poursuite de tendances actuelles, que sont la prolongation de l'espérance de vie et la dénatalité, or elles sont l'une et l'autre en train de s'inverser. De toutes façons, il ne faut pas seulement compter en nombre de travailleurs mais tenir compte de leur productivité. Pour les salariés, on parle d'un système de pen-

sion à trois piliers : la pension légale, par répartition ; la pension par capitalisation collective (assurance groupe) ; l'épargne individuelle. En fait, ces 'piliers' sont concurrents plus que complémentaires : pour inciter à passer au 3e pilier, il faut fragiliser le premier. Le droit à la pension de retraite comme continuité du salaire est battu en brèche par les recommandations de l'UE, qui favorisent la financiarisation.

N'oublions pas que les retraités sont aussi fort utiles à la société par ce qu'ils apportent en travail libre sous forme de bénévolat, y compris s'occuper des petits enfants. Plus que jamais, il faut lutter pour de meilleures conditions de travail et pour la réduction du temps de travail, tant sur la durée hebdomadaire que sur la longueur de la vie active (avec des travailleurs âgés qui transmettent leur expérience).

Dans le débat, il ressort que la généralisation du travail précaire est un moyen qui favorise le 3e pilier, puisque le travailleur ne voit pas comment il accèdera à une pension décente.

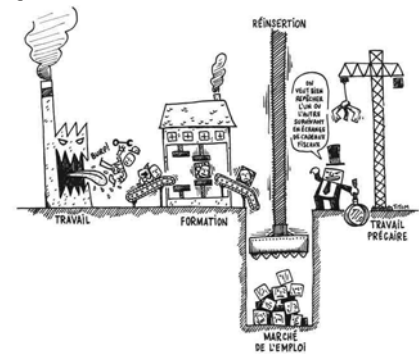
Notons aussi les différentes formes de travail précaire (intérim, titre-

services, travail au noir) qui sont en fait une « délocalisation locale ».

Une proposition faite à l'université des ATTAC d'Europe à Fribourg-en-Brisgau vise à créer une assurance publique européenne pour les personnes de plus de 70 ans. Mais que ce soit clair, ce que nous défendons, c'est un régime de pensions par répartition

Face au capitalisme financiarisé, il faut une taxe sur les transactions financières.

Est-il possible de changer de modèle de façon pacifique ou faut-il une révolte ? Jusqu'à présent, même si les mouvements sociaux se multiplient, le rapport de force reste inchangé. Nous allons sans doute vers une explosion sociale généralisée.



Illustrations de Titiom,
licence Creative Commons by-nc-nd 2.0/be

COMPTE RENDU

Christian Felber,

L'économie citoyenne, un mouvement a vu le jour, essai traduit de l'allemand par Olivier Mannoni (titre original *Die Gemeinwohl-Ökonomie*), Arles, Actes Sud, 2011, 204 p., 20 euros ; voir aussi le site (en partie en français) <http://www.gemeinwohl-oekonomie.org/fr/>.

Saluons d'abord le travail du traducteur. C'est grâce à lui que nous avons en main un livre clair et agréable à lire. Il a compris que sa mission consiste aussi, par des notes de traducteur, à donner des repères plus facilement compréhensibles aux lecteurs francophones, qu'il s'agisse d'expliquer en deux lignes ce qu'est l'anthroposophie,

de convertir les francs suisses en euros, de préciser qui est qui, où se situe telle région d'Autriche, de donner des équivalences d'écart de salaires en France.

Notons ensuite qu'il ne s'agit pas seulement d'un livre, d'une étude en chambre, mais de la description et de l'analyse d'un mouvement qui est en train de s'étendre dans les entreprises, surtout autrichiennes et allemandes, et surtout, reconnaissons-le, et c'est bien compréhensible, parmi de petites entreprises. Une belle réfutation à tous ceux qui grommellent que nous ne faisons jamais que critiquer. D'un autre côté, le combat n'est pas gagné, loin de là, et si 'un mouvement a vu le jour' – et même si l'avenir ne peut

guère se penser autrement, il n'est pas encore certain qu'il survivra.

Un projet utopiste au sens le plus fort, de ces utopies qui doivent et peuvent changer les rapports sociaux. Mais sans doute débouchant sur une vision consensuelle à l'excès. N'en déplaise aux partisans de la démocratie directe par assemblées populaires, les consensus me semblent souvent suspects, et des conflits d'intérêts sont inévitables. Ainsi il ne faudrait pas aller trop vite pour déclarer que dans le cadre d'une économie citoyenne l'assurance chômage, «le revenu minimum garanti ou l'aide sociale, ainsi que les plans de réinsertion, ne seront probablement plus nécessaires» (67). Pas d'angélisme donc :.../...

comme le démontrent aujourd'hui des entreprises aussi louables que Terre ou Les Grignoux, ce n'est pas parce qu'il y a autogestion et que l'objectif est de servir la collectivité que toute tension disparaît sur le lieu du travail, ni que tout risque social est écarté.

Felber met une nouvelle fois en évidence l'absurdité du système économique actuel basé sur la compétition et la création de profit pour les actionnaires. Sa contribution la plus intéressante concerne la notion de liberté, brandie par les partisans de l'économie capitaliste non réglementée. En quelques paragraphes, il fait la démonstration que le système actuel est en définitive 'anti-libéral' :

«Si, dans une communauté humaine, la dignité des individus n'est pas systématiquement garantie, la liberté ne l'est pas non plus ; car la garantie de la dignité... est la condition de la liberté». (23)

Il s'agit donc de refonder l'économie sur la coopération, de rendre

ainsi à chacun le plaisir de contribuer à la production de biens et de services socialement nécessaires. Les critères de réussite dans l'économie citoyenne sont redéfinis à partir de valeurs comme la justice sociale, la solidarité, la soutenabilité écologique, la participation démocratique.

Il est à bon droit beaucoup question ces temps-ci de contrôle public sur le secteur financier. Tout un chapitre détaille le fonctionnement d'une 'banque démocratique' (où la population a le pouvoir de décision). Il énumère les dysfonctionnements du système actuel, quelles seraient les opérations interdites, quelles activités seraient au contraire encouragées (investissement utiles du point de vue social et écologique, solidarité internationale...).

Lorsqu'il aborde le chapitre de la propriété, ses propositions tendant à limiter les inégalités découlant de la transmission héréditaire du patrimoine. Elle subsisterait mais se-

rait plafonnée.

Ses considérations sur le fonctionnement de la démocratie valent également d'être retenues : la démocratie représentative est incontournable, mais elle ne fonctionne pas ou si peu, il faut donc trouver des biais par lesquels 'pérenniser l'engagement démocratique' des citoyens : par des référendums d'initiative citoyenne, un droit de révocation, mais aussi par une implication plus directe dans la gestion de biens communs.

Il énumère ensuite une série d'entreprises qui fonctionnent déjà selon ces principes, et nous pouvons en ajouter d'autres un peu partout dans le monde. Chacune est source d'espoir. Et nous en avons bien besoin, mais plus que jamais, le cœur un peu en déroute, nous constatons la puissance annihilante d'intérêts financiers déconnectés de toute préoccupation sociale et une complicité scandaleuse parmi les milieux politiques. Le combat à mener sera rude.

TUNISIE...

En juillet dernier Slim Essaker se rend en Tunisie. Il accompagne un projet de documentaire audio ayant pour thème les changements opérés au travers de la Révolution de Jasmin vus par un jeune belgo-tunisien. C'est l'équipe qui avait réalisé De Seraing à Pékin avec le concours de Bruits ASBL qui en est à l'origine. Slim est aujourd'hui permanent à la JOC de Liège. Il est également média-activiste : il a, avec son ami Laurent Haegdorens, réalisé des documentaires vidéos, notamment sur le Camp des Alternatives, le contre-sommet de Copenhague, les dix ans du CP-CR ou encore les sans-papiers. Et le voici dans les quartiers chauds de Tunisie.

Extraits de l'interview menée par Candice Stevens

Comment pourrait-on définir la ligne politique de la révolution en Tunisie ?

Le mouvement a été très sponta-

né et ça a été une force car tout le monde s'y est retrouvé. Les gens sont sortis dans la rue, sans leader ni parti politique ni programme en tête. C'est-à-dire que chacun y est allé pour ses propres raisons. Du coup, le mouvement n'a pas de cohésion à long terme.

Comment ce mouvement a-t-il commencé ?

Contrairement aux idées reçues par la presse, l'histoire de la Révolution n'a pas commencé en 2010, mais bien en 2008 à Gafsa où des premières révoltes ont éclaté. C'est là que se trouvent les mines de phosphate, qui sont la deuxième richesse du pays, après le tourisme. On pourrait dès lors croire que le sud est une région prospère, mais c'est tout le contraire. Elle est littéralement pillée par le nord, siège hyperdéveloppé du gouvernement et des stations balnéaires. Tous les postes à responsabilité et même une partie des postes ouvriers

sont systématiquement réservés à des jeunes du nord. De ce fait, le sud est resté extrêmement sous-développé !

Les jeunes du sud en ont donc eu assez...

Oui, ils en ont eu marre et ont trouvé écho et appui auprès de divers organismes comme la base du syndicat UGTT mais aussi de l'UGET, d'Amnesty International, d'ATTAC Tunisie ou de la Radio des Voix des Mines, par exemple. Ainsi a commencé à germer l'idée de sortir dans les rues pour réclamer un minimum de justice sociale..

Quelle fut la réaction des autorités ?

La région fut immédiatement encerclée par l'armée et la police. Il y eut des affrontements dont quelques morts. On instaura un couvre-feu. Ceux qui persistèrent furent intimidés par la police secrète, il y eut des tortures. Certains furent arrêtés et ont.../...

Candice Stevens

disparu. Un véritable blocus fut opéré sur la région. Les pressions furent énormes et le mouvement étouffé. L'information, pourtant visible via Internet, n'a pas été relayée.

Qu'advint-il de ceux qui n'avaient pas disparu, emmenés par les autorités ?

Les plus actifs allèrent se cacher dans les montagnes. D'autres restèrent dans la région et se rangèrent du côté du pouvoir. D'autres encore rejoignirent des structures comme Amnesty ou des syndicats. Le travail a continué mais discrètement cette fois, avec distribution de tracts, organisation de conférences et de réunions... jusqu'en décembre 2010.

Que se passe-t-il alors ?

J'ai pu rencontrer le célèbre journaliste Fahem Boukadous qui a séjourné dans les geôles du régime. Il m'a dit qu'on sentait que Ben Ali n'allait plus tenir, que la tempête couvrait. C'était dans l'air. Beaucoup de gens m'ont dit qu'ils avaient eu ce pressentiment. Et au milieu de tout ça, subitement, un certain Bouazizi

s'immole. Le lendemain, tout le sud était dans la rue.

Que sait-on de ce monsieur finalement ?

Mohamed Bouazizi est un de ces nombreux universitaires diplômés avec toute une famille à charge, frères et sœurs compris, mais il est sans emploi. Il ne dispose d'aucun revenu puisqu'il n'y a pas d'allocation de chômage ou d'allocation sociale d'aucune sorte en Tunisie. Pour subvenir aux besoins de ses proches, il vend quelques fruits et légumes au moyen d'une charrette. Un jour la police le contrôle et bien sûr, il n'a pas d'autorisation. Tout lui est confisqué et il est frappé, publiquement humilié. Il faut savoir qu'en Tunisie, la police a tous les droits et elle met un point d'honneur à humilier les gens de façon très profonde, les violences policières vont très loin. Et d'ailleurs la réaction de Bouazizi en témoigne. On ne peut pas imaginer ce que ce type a dû ressentir pour en arriver là. Rendons-nous compte : pour qu'un homme en soit au point de se couvrir d'essence pour ensuite se

mettre le feu, il s'agit là d'un stade qui dépasse tout entendement, toute rationalisation. D'autant plus que brûler dans la culture islamique est assimilé à l'enfer, se donner la mort ainsi par le feu est inconcevable. On doit reposer en terre. D'ailleurs, on ne brûle pas non plus les animaux.

Qu'est-ce qui fit la différence cette fois-ci par rapports aux premières protestations de 2008 ?

C'est Facebook, grâce auquel la situation est instantanément devenue ingérable. La police et l'armée ont débarqué et tiré dans le tas. Le mouvement s'est alors propagé vers le nord, et a entraîné la fuite de Ben Ali. Ghannouchi, son bras droit, prit alors le pouvoir. Les Tunisiens s'insurgèrent de plus belle et firent ainsi par deux fois sauter le gouvernement provisoire.

A la veille des élections, l'insécurité est organisée par ceux qui cherchent à étouffer la révolution et à faire perdurer la dictature. Mais le peuple n'est pas prêt à se laisser voler sa Révolution.

RJF-FAN, Lettre au formateur (extraits)

Le Réseau pour la Justice fiscale, membre de Tax Justice Network, a remis à Elio Di Rupo une lettre reprenant ses attentes principales. Pensez à signer la pétition en ligne [http://www.hetgrotegeld.be/index.php/les_grosses_fortunes/Soutien'](http://www.hetgrotegeld.be/index.php/les_grosses_fortunes/Soutien)

La taxation sur les plus-values mobilières :

Constatons que cette mesure mettrait fin au régime d'exception de la Belgique qui, avec le Luxembourg, est un des seuls Etats européens à ne pas la pratiquer. Cet impôt constituerait un frein à la spéculation financière. Mais sa mise en pratique suppose pour être efficace une transparence des intermédiaires et autres organismes bancaires et financiers. Les modalités de cette taxation restent donc un critère crucial de son efficacité.

L'impôt exceptionnel sur la fortune :

Dans le même ordre d'idée que pour la taxation des plus-values, un impôt sur la fortune qui, pour nous,

devrait être permanent et non pas exceptionnel suppose, pour être praticable, l'existence de moyens inexistants à ce jour comme la mise au point de la centrale des comptes bancaires, décidée lors de l'adoption de la loi d'assouplissement du secret bancaire décidée au printemps dernier et qui se fait toujours attendre... Cette centrale, qui pourrait utilement selon nous s'inspirer du fichier FICOBA (existant en France), doit permettre la levée du secret bancaire voulue désormais par la loi et que nous voulons à l'avenir complète.

Dans cette perspective, la suppression du précompte mobilier libérateur et un retour à la taxation portant sur la globalité des revenus (comme aux Pays-Bas et pratiqué

antérieurement en Belgique), constitueraient une avancée significative en matière de justice fiscale. Le rendement escompté par nos réseaux d'un tel impôt se chiffrerait à 7,6 milliards d'euros par an sur base d'un taux progressif (1% sur la partie de la fortune comprise entre 1,5 et 2,5 millions d'euros, 2% sur la partie comprise entre 2,5 et 3,5 millions et 3% au-delà de 3,5 millions).



Samedi 8 octobre, première après-midi dans le cycle de conférences Nos élus face aux citoyens : *Regard sur les politiques publiques : L'austérité ou la justice fiscale ?*

Daniel Puissant, membre d'ATTAC Liège et du Réseau pour la Justice fiscale, présente la thématique – comment faire comprendre que l'impôt est un outil de redistribution qui pourrait permettre de contrer la cupidité stupide des banques – et les deux intervenants, l'un et l'autre de brillants chercheurs particulièrement compétents dans le domaine de la fiscalité et des militants engagés dans la lutte pour la justice fiscale.

Vincent DREZET (secrétaire national du SNUI Sud Trésor Solidaires - Syndicat National Unifié des Impôts - et membre du Conseil scientifique d'ATTAC France ; auteur de nombreux livres, dont *Vive les impôts* et le dernier en date, avec Liêm Hoang-Ngoc, *Il faut faire payer les riches*) déploie un exposé limpide.

Il commence par une référence à l'actualité : la faillite de Dexia, illustration parfaite des conséquences de la mondialisation financière : des banques ancrées dans les collectivités locales fusionnent et se vautrent dans une spéculation effrénée. Résultat : elles s'écroulent. Voilà la deuxième fois en trois ans que Dexia vient implorer l'aide des pouvoirs publics, c'est-à-dire finalement de la collectivité et des contribuables, qui paient ainsi la crise au moins deux fois, puisqu'ils sont déjà frappés par le chômage et la précarité.

Rôle de l'impôt

La fiscalité fait partie des mécanismes de distribution des richesses : il y a distribution primaire par les salaires et dividendes, redistribution par la fiscalité, et, dans un troisième temps, par des prestations, soit en numéraire, soit en services.

Théoriquement, le 2e et le 3e temps servent à pallier les inégalités du premier. Mais nous en sommes loin.

Remarquons d'abord que dans le

partage de la valeur ajoutée (chiffre d'affaire moins le prix payé pour les matières premières), la part qui revient au travail ne cesse de diminuer tandis que celle qui va au capital augmente, et sert de moins en moins à des investissements. (Si le travail était mieux rémunéré, il n'y aurait pas de déficit de la sécurité sociale.)

L'impôt (et il devrait s'agir surtout d'un impôt direct et progressif sur tous les revenus cumulés, et d'un impôt sur les sociétés non raboté) devrait servir à financer la protection sociale et des services publics gratuits ou à moindre prix. Nous en sommes loin !

Réputation du discours néo-libéral omniprésent

1. Le 'prélèvement obligatoire' serait trop élevé. (notons le pouvoir des mots : un 'prélèvement' est beaucoup moins sympathique qu'une contribution).
Tout dépend du choix de société : si nous souhaitons une couverture sociale et des services publics, l'impôt est nécessaire. Quand il est plus faible, comme aux Etats-Unis, la couverture des soins de santé, par exemple, ou les frais de scolarisation, seront assurés par des prélèvements privés, sur base individuelle, ce qui aggrave les inégalités.
2. Ces prélèvements grèveraient la croissance économique.
Nous voyons qu'il n'en est rien.

Christine Pagnouille
Les pays nordiques où l'impôt est important se portent fort bien.

3. La concurrence fiscale entre états serait une bonne chose.

Cela a entraîné la baisse des taux d'imposition sur les 'bases mobiles', c'est-à-dire les contribuables qui peuvent le plus facilement se déplacer dans un autre pays : les revenus les plus élevés (le taux d'imposition supérieur en France est passé de 56% en 1999 à 41 en 2010) et les grands groupes (si les PME paient en moyenne 28% d'impôt, les sociétés du CAC40 n'en paient que 8 !). Des niches fiscales ont été créées qui sont censées soutenir le développement de l'un ou l'autre secteur, mais sans aucun contrôle. La concurrence fiscale n'a pas généré d'emplois, elle a engendré une pression de plus en plus forte sur les PME et les classes modestes.

4. L'impôt indirect à la consommation (comme le TVA) serait plus juste.

Il n'en est rien. Il pèse plus lourd dans le budget d'un ménage modeste qui est obligé de consacrer tous ses revenus à la consommation.

5. Un impôt sur la fortune ferait partir les riches.

Apparemment non, puisque la France est le troisième pays en nombre de millionnaires et que parmi ceux qui partent beaucoup reviennent, notamment pour bé-



néficier de services quasi gratuits comme l'enseignement.

6. La dette publique serait à bannir absolument.

Non. Il peut y avoir une dette conjoncturelle qui permet de ne pas renoncer aux protections sociales en période de crise. En revanche, les dettes qui proviennent d'une baisse des impôts sont illégitimes. Les états doivent pouvoir se financer directement auprès des banques centrales au lieu de devoir passer par les marchés financiers.

Propositions

Il faut rehausser l'impôt sur les sociétés et sur les grosses fortunes partout dans l'UE.

Au lieu d'une concurrence sociale et fiscale, il faut mettre en place un «serpent fiscal européen».

Appliquer un impôt sur les sociétés est réalisable et ferait le plus grand bien aux recettes publiques, mais il y manque la volonté politique.

Il faut harmoniser la TVA, généraliser l'échange d'information sur les revenus de l'épargne, renforcer la lutte contre la fraude.

Ces mesures seraient une source régulière de recettes pour les pouvoirs publics.

La «taxe sur les transactions financières» (en fait sur les plus-values boursières) annoncée par Merkel-Sarkozy est davantage un effet d'annonce. Toute taxe est bonne à prendre, mais si jamais elle était appliquée selon les modalités prévues, elle ne rapporterait pas grand-chose.

Marco VAN HEES (fonctionnaire au SPF Finances, journaliste à *Solidaire*, auteur de plusieurs ouvrages dont *Banques qui pillent, banques qui pleurent*, Aden, 2010) présente un diaporama intitulé *Quelle alternative budgétaire ?*

État de la question

La dette publique n'est pas particulièrement catastrophique, mais il y a une volonté politique de réduire le déficit budgétaire pour revenir à l'équilibre en 2015, ce qui signifie qu'il faut d'ici là trouver 18 milliards (soit 4000 euros par ménage). Or on remarque que les recettes de l'état dépendent de plus en plus d'impôts indirects.

Armes de détaxation massive

À savoir les intérêts notionnels (c'est-à-dire une déduction sur fonds propres comme s'il s'agissait d'un emprunt, déduction qui bénéficie surtout aux grands groupes capables de montages financiers et leur permet d'atteindre des taux d'imposition ridicules sinon négatifs, sans pour autant créer d'emplois), l'immunisation des plus-values sur actions (qui permet à des groupes comme celui d'Albert Frère de payer des impôts dérisoires) et les revenus définitivement taxés (les bénéficiaires des filiales à l'étranger ne sont pas taxés). S'y ajoutent une panoplie de cadeaux aux patrons, comme des réductions de cotisation à la sécurité sociale, la modération salariale, des réductions de précompte professionnel.

Taxation des fortunes

Inexistante en Belgique. Or si l'état taxait les grosses fortunes (plus d'un million d'euros sans compter une habitation) à seulement 2%, il pourrait récolter... 8 milliards.

La Fraude fiscale

Quasi organisée, en tout cas grandement facilitée par des services comme le service des décisions anticipées. Les 30 plus grandes fortunes de Belgique ont 785 filiales dans des paradis fiscaux. Le secrétaire d'état au SPF finances Bernard Clerfayt a demandé à quatre avocats de renom de combattre le fisc afin de démolir les conclusions de la commission d'enquête parlementaire sur la fraude fiscale.

Les banques

Elles paient en moyenne 10% d'impôts, au lieu des 33 officiels.

Profits Pour le Privé, Pertes Pour les Pouvoirs Publics... les 7P

Exemple avec Lippens.

Au moment du sauvetage de Fortis et de sa vente (bradée) à BNP Paribas, Reynders a martelé 'L'état n'a pas pour vocation de gérer une banque'. Il reniait ainsi un autre libéral liégeois au milieu du XIXe siècle, Walthère Frère Orban, qui avait fondé la Caisse de retraites puis la Caisse d'épargne, donc la CGER en 1865.

Le scénario de 2008 va-t-il se reproduire avec Dexia ?

C'est non seulement Dexia, mais l'ensemble du secteur financier qui doit passer sous contrôle public.

C'est le moment, c'est l'instant : faisons pression pour une **banque publique !**

Dimanche 16 octobre.

Journée mondiale du refus de la misère

Daniel Puissant

En prélude à la Journée mondiale du refus de la misère, une manifestation a été organisée le 16 octobre 2011 à l'appel du Rassemblement Belge Contre la Pauvreté.

Le Réseau pour la Justice Fiscale (RJF) et son correspondant flamand, FAN (Financieel Actie

Netwerk) ont profité de ce rassemblement pour rappeler les revendications de la campagne «Ne laissez pas échapper les grosses fortunes!» et pour faire signer la pétition.

L'impôt est -faut-il le rappeler- un outil de redistribution des revenus. Pour cela, il devrait toucher tous les revenus de manière pro-

gressive, sans oublier les grosses fortunes. Sans justice fiscale, pas de justice sociale.

La lutte contre la pauvreté devrait être la première priorité des politiques publiques: il y a encore du pain sur la planche!

L'AGENDA D'ATTAC



Mercredi 16 novembre, à 19h00

Atelier-formation « ABCdaire d'économie politique et sociale ».
Dans les locaux de DEFIS-Vesdre, 10, rue Lucien Defays à Verviers



Jeudi 17 novembre, à 19h00

En collaboration avec le Nickel Odéon, (ciné-club de l'Université de Liège) soirée autour du film « Cleveland versus Wall Street » de Jean-Stéphane Bron.
Le 11 janvier 2008, des avocats de la ville de Cleveland, assignent en justice les 21 banques qu'ils jugent responsables des saisies immobilières qui dévastent leur ville. Mais les banques de Wall Street s'opposent par tous les moyens à l'ouverture d'une procédure.
Cleveland vs Wall Street raconte l'histoire d'un procès qui aurait dû avoir lieu. Un procès de cinéma, mais les protagonistes et leurs témoignages sont bien réels...
Échange avec des membres d'ATTAC-Liège.
A l'Université de Liège, salle Gothot, place du XX Août, 4000 Liège



Jeudi 24 novembre, à 19h30*

AG d'Attac-Liège. Pour de véritables services publics, avec Pierre Eyben et François Schreuer

Lundi 28 novembre, 19 h.30

Réunion de préparation de l'université 2012.
Pour l'adresse, s'adresser au secrétariat.'

Mardi 29 novembre, à 19h30

Projection de l'intervention de Susan George dans l'émission « Noms de dieux » d'Edmond Blattchen.

Lundi 5 décembre, à 19h30*

Réunion du groupe de coordination d'Attac-Liège

Mercredi 7 décembre, de 15 à 17 h

Débat contradictoire entre Eric Toussaint et Bruno Colmant
Organisation CADTM-ATTAC-Liège
Auditoire «Grand Physique», place du 20-Août

Mercredi 7 décembre, à 19h*

Réunion du groupe de préparation de la journée sur les implications financières du nucléaire.



Samedi 10 décembre, de 14h00 à 17h30

Dans le cadre du cycle « Nos élus face aux citoyens. Regard sur les politiques publiques », formation sur le thème : « Chômage, emplois précaires et politiques d'activation », avec Pierre Larrouturou et Philippe Defeyt.
A l'Université de Liège, salle Wittert, place du XX Août, 4000 Liège

Lundi 12 décembre, 19 h*

Deuxième séance du nouveau groupe de lecture autour du livre d'Henri Houben

Mercredi 14 décembre, à 19h00

Atelier-formation « ABCdaire d'économie politique et sociale ».
Dans les locaux de DEFIS-Vesdre, 10, rue Lucien Defays à Verviers



Jeudi 15 décembre, à 19h00

Ciné-club autour du film « Inside Job » de Charles Ferguson.
Pour des millions de personnes, la dépression mondiale a engendré la perte de leur emploi et de leur maison. Au travers d'enquêtes approfondies et d'entretiens avec des acteurs majeurs de la finance, des hommes politiques et des journalistes, le film retrace l'émergence d'une industrie scélérate et dévoile les relations nocives qui ont corrompu la politique, les autorités de régulation et

le monde universitaire. Narré par Matt Damon, le film a été tourné entre les Etats-Unis, l'Islande, l'Angleterre, la France, Singapour et la Chine. Débat avec un ancien gérant d'agence bancaire.
Dans les locaux du CRIE, parc du Jardin botanique, 3, rue Fusch, à Liège

* Au Centre liégeois du Beau-Mur, 48-50, rue du Beau-Mur à 4030 Grivegnée

L'AUTRE AGENDA

Mercredi 16 novembre, à 20h00

Conférence de Carlo Petrini, fondateur du Mouvement Slow Food, sur le thème « Quand les acteurs locaux s'engagent dans la Transition pour répondre aux paradoxes alimentaires. L'exemple de Terra Madre. »
Réservation : pozer@ulg.ac.be
Salle académique de l'ULg, place du XX août, à Liège'

Samedi 19 novembre, 9h30-12h30

Assemblée générale bilingue Climat et Justice sociale
Quelle autre politique énergétique ? Quelles formes d'action et quelles alliances
pour que la population se saisisse de la question climatique ?
Erasmus Hoge School, 70 rue des six jetons, 1000 Bruxelles
(5 minutes à pied de la gare centrale)

Lundi 21 novembre, à 19h00

Conférence « Leçons d'Argentine », par le sociologue argentin Claudio Katz.
Une organisation du CADTM, avec la collaboration d'ATTAC-Liège.
Au CP-CR, 11-13, en Jonruelle, à Liège

Mercredi 23 novembre, 20 h

Projection du film « Cultures en Transition », documentaire sur le Mouvement des villes en transition, suivie d'une (courte) présentation de « Liège en Transition » et d'une rencontre avec le réalisateur Nils Aguilar.
Au cinéma Le Parc, rue Carpay, à Droixhe

Samedi 26 novembre, à 20h00

Projection du documentaire « Gaza-Strophe. Le jour d'après », de Samir Abdallah et Khéridine Mabrouk, suivie d'un débat avec Marianne Blume, qui a vécu 10 ans à Gaza en tant que professeure de français. Dans ce film, les récits de dizaines de témoins font prendre la mesure du cauchemar palestinien. Mais au-delà de leurs souffrances, les gazaoui « portent toujours le fardeau de l'espoir » qu'ils font vivre à travers chants, poèmes et nokta (blagues ou histoires à raconter).
Au Centre culturel arabe en Pays de Liège, 1, rue Henri Orban, à 4030 Grivegnée

Mercredi 14 décembre, à 18h00

Conférence-débat sur le thème « La consommation critique. Mouvements pour une alimentation responsable et solidaire », avec Geoffrey Pleyers, coordinateur de l'ouvrage ainsi intitulé. Le consommateur est-il cet acteur tant attendu, capable d'introduire des considérations éthiques dans un monde dominé par la dérégulation des marchés ?
Dans les locaux de Barricade, 19-21, rue Pierreuse à Liège